

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 6

Artikel: Trente-six enfants grecs arrivent à Cointrin pour passer quatre mois dans un préventorium de la Croix-Rouge suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

eu à se pencher sur les problèmes de l'enfance malheureuse savent à quel point ce drame pèse non seulement sur l'enfant lui-même, mais sur les enfants de ses enfants.

Lorsque, dans un organisme qui sert l'enfance, se présente le cas navrant d'une de ces familles où tout va à vau l'eau, bien que les parents soient «très attachés à leurs enfants», on sait que cet attachement ne comporte ni le discernement ni la volonté de faire aucun des sacrifices, qui le rendraient effectif. Et, pour comprendre la cause de cette carence, on peut presque à coup sûr remonter à l'enfance des parents eux-mêmes. On est alors atterré de constater avec quelle implacable rigueur la malédiction qui a pesé sur les enfants d'hier rebondit sur ceux d'aujourd'hui...

Voici une jeune femme, profondément morale et honnête, qui a dû divorcer d'un mari qui dilapidait les biens du ménage avec sa maîtresse, et dont la présence au foyer constituait un véritable danger moral pour les deux garçons. Lorsque cette jeune mère s'est mariée, a-t-elle cherché à savoir *qui était son mari*? Si elle l'avait fait, elle aurait appris que, à 18 ans déjà il louait, de concert avec des amis, une chambre en ville, qui servait de maison de passe à cette jeunesse dorée. L'aurait-elle épousé? on a toutes raisons d'en douter. Mais elle l'aimait, elle avait envie de quitter un foyer

où elle n'était pas heureuse, elle n'a pas cherché plus loin. Maintenant, les deux petits garçons vivent ballottés entre une mère aigrie et un père qui les reçoit chez une maîtresse qui change chaque année. Quelle conception auront-ils d'un mariage?

Alors, la question qui se posait tout à l'heure au sujet du mariage et du divorce: «Au lieu d'accorder tant d'attention au divorce, ne devrait-on pas commencer par en accorder plus au mariage?» se pose aussi sur le terrain de la Protection de l'Enfance: «Tout en continuant à veiller avec vigilance sur les enfants qui souffrent, maintenant, ne faudrait-il pas consacrer autant d'énergie à prévenir les souffrances de ceux qui naîtront demain?»

Comme le faisait remarquer dernièrement un représentant du Département d'Assistance du canton de Vaud, la question de l'enfance abandonnée et malheureuse s'est transportée au cours des 50 ans écoulés de l'orphelin à l'enfant qui vit chez ses parents. C'est surtout au sein même de la famille qu'il faut aujourd'hui dépister les cas d'enfants «moralement abandonnés», ou malheureux, ou même hélas! martyrs... et cela complique singulièrement le problème...

Comment réaliser cette «Protection du Mariage» qui constituera, *avant leur naissance*, une garantie pour les enfants de demain?

Trente-six enfants grecs *arrivent à Cointrin pour passer quatre mois dans un préventorium de la Croix-Rouge suisse*

Par deux avions de la Swissair, trente-six enfants grecs pré-tuberculeux sont arrivés les 18 et 20 avril à l'aéroport de Cointrin. Ces petits hôtes vont bénéficier d'un séjour de quatre mois au préventorium de la Croix-Rouge suisse «Beau-soleil» à Gstaad. Cette action a pu être réalisée grâce à l'appel lancé l'an dernier par le studio de Radio-Genève en faveur des enfants grecs et aux fonds recueillis ainsi. Les enfants âgés de 6 à 11 ans, qu'accompagnaient deux infirmières de la Croix-Rouge hellénique avaient fort bien supporté le rapide et magnifique voyage. La plupart d'entre eux sont orphelins,

quatre viennent du Village d'enfants Agios Charalambos et, enfants perdus, leur date même de naissance est ignorée. Tous les autres sont de familles très pauvres d'Athènes ou du Pirée. Les bons soins dont ils seront l'objet à Beau-Soleil leur permettront de retrouver la santé et les forces qui leur manquent.

